



Solde tout compte après départ appartement

Par **Gregl08**, le **26/08/2019** à **21:40**

Bonjour,

J'ai rendu mon appartement le 11 juin et après état des lieux de sortie, il s'est avéré qu'il n'y avait aucune réparation ou rénovation à prévoir.

L'opac qui gère l'appartement m'a indiqué que je recevrai mon solde tout compte sous un mois maximum (caution et trop perçu sur le dernier mois).

mon problème est que je n'ai tjrs rien reçu de la part de l'opac. Du coup je me demande :

- est-ce normal?
- est-ce que l'opac risque une « majoration » (je lu sur un autre site qu'il pouvait y avoir entre 10% et 20% par mois de retard)?
- comment puis-je faire valoir mon droit à récupérer l'argent qui m'est du?

Un grand merci d'avance pour vos précisions